

2È ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DE L'ANPE

Les agents invités à se mobiliser pour les défis futurs



L'ANPE élabore un guide de rédaction des projets professionnels

Renforcement des compétences des agents de l'ANPE sur "le bilan et l'évaluation des compétences"

De nouveaux responsables installés dans leurs fonctions

SOMMAIRE

NOS MISSIONS	P. 3
NOTRE VISION	P. 4
NOS DIRECTIONS REGIONALES	P. 5
NOS PRESTATIONS	P. 6
NOS PRODUITS	P. 7
LES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI	P. 9
NOS PROJETS & PROGRAMMES	P. 12
NOS ACTUALITES	P. 14
NOTRE PORTRAIT DU TRIMESTRE	P. 19
PORTFOLIO	P. 20

ANPE INFOS

Le bulletin trimestriel d'informations de l'ANPE

Adresse (Direction Générale) : Rue Begnon Damien KONE- Cité AN III,
Secteur N°3-01 BP 521 Ouagadougou 01- Burkina Faso

Tél : (+226) 25 30 77 40 / 45

Mail : anpeburkina2022@gmail.com

Site web: www.anpe.gov.bf

Facebook/Youtube : Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

Directeur de Publication

M. Yakouba GUIGMA

Directeur Général de l'ANPE

Directeur de Publication Délégué

M. Boureima TAMBOURA

Secrétaire Général de l'ANPE

Rédacteur en Chef

Souleymane KANAZOE

DCRP

Cél : 78984340

Equipe de Rédaction

Souleymane KANAZOE

Ismaël Cédric BENON

Collaboration: La Cellule d'Appui Technique

Crédits Photos : DCRP/ANPE



AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est un Etablissement Public de l'État à caractère Administratif (EPA) placée sous la tutelle technique du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi.

L'ANPE, en tant que Service Public d'Emploi (SPE) intervenant dans la gestion du marché du travail a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi.

Elle a été portée sur les fonds baptismaux en 2004 en remplacement de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE), créé en 1974.

La réforme de l'ANPE en juin 2019 a permis de recentrer ses missions sur le volet emploi afin qu'elle réponde efficacement aux défis actuels. A cet effet, de nouvelles missions ont été assignées à l'Agence Nationale Pour l'Emploi.

MISSIONS PRINCIPALES

1. l'organisation d'un système d'intermédiation sur le marché du travail ;
2. l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des chercheurs d'emploi et des porteurs de projet d'auto-emploi ;
3. la mise en œuvre des politiques actives du marché du travail ;
4. l'offre de prestations diverses aux entreprises et aux partenaires.

ANPE, la référence pour les besoins en emploi

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40

  Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso
 anpeburkina2022@gmail.com



Agence Nationale Pour l'Emploi

RECRUTEMENT

ENTRETIENS, CONSEILS & ORIENTATIONS

PLACEMENT EN STAGE D'INITIATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

ELABORATION/EXECUTION DE PROJETS ET PROGRAMMES D'EMPLOI

APPUI A L'ELABORATION DE PROJETS D'AUTO-EMPLOI

FORMATIONS

PRESTATIONS DIVERSES

 01 BP 521 Ouagadougou 01 Burkina Faso /  (+226) 25 30 77 40/54
 infos@anpe.gov.bf / anpeburkina2022@gmail.com /  www.anpe.gov.bf /
 Plateforme de recrutement inclusif : www.anpe.bf /   Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso



VISION DE L'ANPE

"Etre à l'horizon 2027, à la fois un service public, un opérateur et un partenaire de référence pour la promotion de l'emploi"

01

UN SERVICE PUBLIC offrant à ses usagers (employeurs, demandeurs d'emploi, porteurs de projets) des services répondant à leurs attentes et à leurs besoins;

02

UN OPERATEUR mettant en œuvre, le cas échéant co-construisant les programmes de promotion de l'emploi du Gouvernement, des collectivités territoriales, des ONG et des partenaires techniques et financiers, et contribuant ainsi à la cohésion sociale et au développement du pays, ainsi qu'à l'égalité de genre et à la non discrimination;

03

UN PARTENAIRE sur le marché de l'emploi pour les autres acteurs, publics ou privés qui y interviennent, prenant en charge, lorsqu'elles sont nécessaires, des fonctions de coordination et de régulation;

04

UNE REFERENCE pour les services publics de l'emploi pour la zone Sahel par l'innovation et l'adaptation de ses prestations aux réalités sociales et économiques ouest-africaines.

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40



Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

✉ anpeburkina2022@gmail.com

NOS DIRECTIONS REGIONALES

Les Directions Régionales de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) sont les "structures opérationnelles" de l'Agence.

Elles ont pour rôle d'assurer l'exécution des missions de l'Agence au niveau déconcentré en participant à l'animation des processus d'assistance et d'accompagnement des chercheurs d'emploi et en assistant parallèlement les employeurs dans la définition des besoins de formation et de recrutement de personnel.

Au niveau déconcentré, l'ANPE compte treize (13) directions régionales.

Situation géographique de quelques directions régionales.

LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ANPE

• DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANPE HAUTS-BASSINS À BOBO-DIOULASSO

Située à proximité du grand marché de Bobo-Dioulasso

D.R : Mr Ben Rachid TRAORE

Tel: (+226) 78 18 64 30

• DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANPE NORD À OUAHIGOUYA

Située à la sortie Nord de Ouahigouya, sur la route de Titao, à près d'un Km, après le poste de contrôle de la Police Nationale.

D.R : Mr Bayiabala DABIRE

Tel: (+226) 70 94 47 08

• DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANPE PLATEAU CENTRAL À ZINIARÉ

Située côté ouest du Gouvernorat du Plateau Central à Ziniaré.

D.R : Mr Soumaila DABONE

Tel: (+226) 70 77 99 86

• DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANPE SAHEL À DORI

Située au secteur 5 de Dori, Route du Gouvernorat, avant la DREPPNF.

D.R : Mr Adama ZERBO

Tel: (+226) 60 05 18 10

• DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANPE SUD-OUEST À GAOUA

Située non loin de la gare routière, collé au mur de l'inspection du travail.

D.R : Mr Ibrahim KABORE

Tel: (+226) 70 95 99 87

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40

  Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

 anpeburkina2022@gmail.com



NOS PRESTATIONS

PRESTATIONS AU PROFIT DES EMPLOYEURS

- 
- ✦ **Recrutement de personnel en présentiel ou en ligne ;**
 - ✦ **Mise en relation avec les demandeurs d'emploi ;**
 - ✦ **Élaboration de modules de formation à la demande ;**
 - ✦ **Appui à l'élaboration des fiches de postes ;**
 - ✦ **Formation à la carte visant le renforcement des capacités professionnelles ;**
 - ✦ **Établissement et délivrance de cartes de travail pour les employés des entreprises ;**
 - ✦ **Établissement et délivrance de l'attestation ANPE de soumission aux marchés publics.**

DCRP/ANPE

L'ANPE VOUS ATTEND !

ANPE, la référence pour les besoins en emploi

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
☎ (+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40

  Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

✉ anpeburkina2022@gmail.com

NOS PRODUITS

LA CARTE ANPE

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

Le demandeur d'emploi doit se rendre dans une direction régionale de l'ANPE muni des pièces suivantes:

- Les originaux ou les photocopies légalisées des diplômes obtenus;
- Les originaux ou les photocopies légalisées des attestations de stages ou des certificats de travail (si vous en avez);
- La CNIB ou une photocopy légalisée;
- Une photo d'identité récente;
- Une somme de 300 FCFA pour les demandeurs d'emploi ne bénéficiant d'aucun revenu et la somme de 600 FCFA pour les travailleurs en quête d'un autre emploi.

LE POINTAGE EST OBLIGATOIRE ET ANNUEL AU PRIX DE 100 FCFA

ANPE, la référence pour les besoins en emploi

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40

Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso
anpeburkina2022@gmail.com

AVANTAGES DE LA CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

Le demandeur d'emploi qui dispose d'une carte de demandeur ou carte ANPE peut bénéficier des prestations suivantes:

PLACEMENT

- Postuler à tous les offres d'emploi de l'ANPE.

STAGE

- Etre mis en stage d'initiation à la vie professionnelle dans le cadre des stages ordinaires ou des stages entrants dans le cadre des projets et programmes de l'ANPE.

CONSEILS ET ORIENTATIONS

- Bénéficier d'entretien, de conseils et d'orientation personnalisée pour les chercheurs d'emploi et des porteurs d'idées de projet d'auto-emploi ;
- Evaluer ses qualifications, aptitudes et compétences professionnelles;
- Etre accompagné dans l'élaboration de plans d'affaires (projets d'auto-emploi) ;
- Etre préparé à l'entretien d'embauche;
- Bénéficier d'appui-conseil à la reconversion professionnelle.

FORMATIONS

- Etre formé aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) ;
- Etre formé à l'entrepreneuriat ;
- Etre formé aux technologies de l'information et de la communication appliquées à la recherche d'emploi (TICARE);
- Etre formé à la carte visant l'insertion professionnelle.

ANPE, la référence pour les besoins en emploi

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40

Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso
anpeburkina2022@gmail.com

Notre chaîne Youtube: Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

ATTESTATION DE SOUMISSION AUX MARCHES PUBLICS

L'attestation de soumission est un document délivré par l'ANPE sur demande des entreprises en vue de soumissionner à un marché public.

Elle décrit la situation de l'entreprise (dénomination sociale, nombre d'employés déclarés à la CNSS, adresse de l'employeur).

Pour l'acquisition de l'attestation de soumission, l'employeur doit présenter :

- la fiche de renseignements de l'ANPE ;
- la fiche de déclaration d'ouverture de l'inspection du travail.

Cout: **1.500 FCFA**

Délai: **délivrée sur le champs**

ANPE, la référence pour les besoins en emploi

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01

(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40



Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso



anpeburkina2022@gmail.com

LES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

DEMANDEURS D'EMPLOI ENREGISTRES PAR DIRECTION REGIONALE AU 4^e TRIMESTRE 2023

Régions	Sexe	Masculin	Féminin	Total
Boucle du Mouhoun		43	25	68
Cascades		78	23	101
Centre		1788	1596	3384
Centre-Est		32	92	124
Centre-Nord		31	28	59
Centre-Ouest		170	111	281
Centre-Sud		39	13	52
Est		77	49	126
Hauts-Bassins		709	307	1016
Nord		41	32	73
Plateau Central		67	73	140
Sahel		4	2	6
Sud-Ouest		29	19	48
Total		3108	2370	5478

➔ NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI MIS EN RELATION AU 4^e TRIMESTRE 2023: **77**

ANPE

LES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

NOMBRE DE POSTES POURVUS AU 4^e TRIMESTRE 2023

Régions	Illettrés	Sans diplômes	CEP	CAP	CQP/BQP	BEPC	BEP	BAC	DUT/BTS /DST	DEUG	Licence	Maîtrise	Master/DEA /DESS/Doctorat	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3
Centre	0	0	10	0	0	42	1	0	0	0	4	4	0	61
Centre-Est	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	4
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3
Total	0	0	12	2	0	52	2	0	0	0	4	4	0	76

LES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DES SESSIONS DE FORMATION AU 4è TRIMESTRE 2023

Formations	TRE		Entreprenariat		Sous-total		Total
Régions	M	F	M	F	M	F	
Boucle du Mouhoun	8	6	0	0	8	6	14
Cascades	0	0	0	0	0	0	0
Centre	89	61	122	65	211	126	337
Centre-Est	14	5	88	9	102	14	116
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0
Est	7	7	7	7	14	14	28
Hauts-Bassins	18	15	18	15	36	30	66
Nord	0	20	0	20	0	40	40
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	13	1	13	1	14
Sous-Total	136	114	248	117	384	231	615
Total	250		365		615		



NOS PROJETS ET PROGRAMMES

PROJET "JEUNESSE EMPLOI ET MIGRATION (JEM II)"

Le projet **JEUNESSE EMPLOI ET MIGRATION « JEM » PHASE II** est une initiative pour l'autonomisation des jeunes au Burkina Faso.

Le Projet JEM est initié par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et est financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS). La deuxième phase a été lancée en décembre 2023 à Ziniaré dans le Plateau Central.

"JEM II" a pour objectif général est de **contribuer à réduire la migration irrégulière en améliorant la situation socio-économique des jeunes de 18 à 35 ans.**

De manière spécifique, il vise à renforcer les compétences professionnelles et l'employabilité des jeunes y compris les groupes vulnérables tels que les femmes et les personnes handicapées résidants dans les régions du Centre-Est, du Centre-Sud et du Plateau Central à travers des renforcements de capacités et la création d'activités génératrices de revenus.

A mi-parcours, le projet JEM 2 pu enregistrer quelques résultats et progrès appréciables dont certains ont d'ailleurs fait l'objet de discussions à cet atelier. Il s'agit notamment de la réalisation de deux études sur les créneaux porteurs d'emplois dans les régions du Centre-Sud et du Plateau central et de la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière dans ces deux nouvelles régions cibles du projet.

A terme, JEM II entend **réduire la migration**

irrégulière en améliorant la situation socio-économique des jeunes qui, par manque d'opportunités d'emplois dans leurs localités, s'adonnent à la migration irrégulière. Le projet entend contribuer au développement du capital humain et la dynamisation des secteurs porteurs au niveau local et la création d'emplois.

Le projet "JEM II" entend aussi contribuer au développement du capital humain et à la dynamisation des secteurs porteurs au niveau local et la création d'emplois. Il contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) principalement les objectifs 4.4, 5.4 et 8.5 sur les aspects liés à l'autonomisation, l'emploi des jeunes y compris les femmes et les personnes vivant avec un handicap.

Le projet, est structuré en quatre (04) composantes à savoir :

- i) les activités de sensibilisation ;**
- ii) l'étude sur les créneaux porteurs ;**
- iii) les formations/coaching en entrepreneuriat ;**
- iv) l'octroi du financement aux promoteurs.**

Dans du projet "JEM II", l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a organisé une première série de formation du 18 au 23 décembre 2023 en entrepreneuriat et montage de plans d'affaire au profit de 175 jeunes et femmes de la région du Centre-Sud. Plus précisément dans les localités de Tiébélé dans le Nahouri ; Nobéré, Bindé et Manga dans le Zoundweogo ; Doulougou dans le Bazèga.

NOS PROJETS ET PROGRAMMES

PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI DES JEUNES (PAEJ)

Au Burkina Faso, la situation de l'emploi se caractérise par la persistance du chômage et du sous-emploi. En effet, selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de L'Habitation, (RGPH 2019), le taux de chômage au niveau national s'établit à 7,1%. Il touche particulièrement les jeunes (9,5%) et est très élevé en milieu urbain (10 %). Aussi, le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle s'élève à 34,1% au niveau national. Cela signifie que plus d'un tiers de la main d'œuvre est au chômage.

C'est pour remédier à ces problématiques et favoriser la création d'emploi décents, qu'il a été élaboré pour la période 2022-2026, le "**Programme d'Appui à l'Emploi des Jeunes (PAEJ)**".

Le PAEJ se veut être un programme plus intégré et fédérateur des différentes initiatives mettant l'accent sur la promotion de la culture entrepreneuriale, l'auto-emploi des jeunes et l'amélioration des capacités des acteurs de l'économie informelle.

Le Programme d'Appui à l'Emploi des Jeunes (PAEJ) a pour objectif global de **contribuer à la réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes et à améliorer la productivité des unités informelles artisanales.**

Il cible principalement **les jeunes diplômés du supérieur, primo demandeurs d'emploi; les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, chômeurs de longue durée, les jeunes qualifiés et les jeunes acteurs de l'économie informelle.**

Le PAEJ est articulé autour de quatre (04) composantes que sont :

-l'appui à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur (composante actuellement mise en oeuvre par l'ANPE);

-la promotion de l'auto emploi et des MPME des jeunes qualifiés ;

-le renforcement des capacités productives des unités de production de l'économie informelle ;

-la gestion et le pilotage.

Les résultats attendus de la mise en oeuvre du PAEJ sont entre autres les suivants :

-6 000 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, primo demandeurs d'emploi ont acquis les compétences nécessaires à leur insertion dans le marché du travail ;

-5 200 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, chômeurs de longue durée ont acquis des compétences nécessaires à l'exercice des métiers dans les secteurs porteurs ;

-3 000 jeunes qualifiés ont acquis les compétences nécessaires pour l'auto emploi ;

-1 500 unités de l'économie informelle ont accru leurs capacités productives.

D'un coût global de 14,9 milliards de FCFA sur la période 2022-2026, le PAEJ est exécuté par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) dans les treize (13) régions, en collaboration avec les directions centrales et déconcentrées du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE), des ministères partenaires et des organisations patronales.

2^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DE L'ANPE

Les agents invités à se mobiliser pour relever les défis futurs de l'Agence

Dans l'après-midi du vendredi 29 décembre 2023, le personnel de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) s'est retrouvé autour de son Directeur Général, Monsieur Yakouba GUIGMA, pour sa deuxième Assemblée Générale ordinaire.



Assisté du Secrétaire Général, Monsieur Boureima TAMBOURA et du Directeur des Ressources Humaines, Monsieur Pierre GUIBILA, le Directeur Général a fait le compte-rendu de la deuxième session du Conseil d'Administration qui a adopté les documents de planification de 2024 et a présenté les activités majeures retenues pour l'année 2024.

Des activités majeures, nous retiendrons celles de l'opérationnalisation des bureaux « Bilan de Compétences et Accompagnement » dans les universités publiques, la mise en place d'un réseau de correspondants dans les collectivités territoriales et l'organisation d'un salon national pour l'emploi. A ceux-ci faut-il ajouter l'adoption d'un certains nombres d'outils en vue d'une meilleure gestion des ressources humaines de l'Agence.

A la suite des différentes présentations, s'en est suivi des échanges ordonnés à la bonne marche de

l'Agence.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de reconnaître le mérite des agents appelés à faire valoir leur droit à la retraite. Ces derniers ont reçu des mains du Directeur Général un attestation de reconnaissance et, une enveloppe financière remise par la Mutuelle des Travailleurs de l'ANPE représentée par son Président, Ismaël Cédric BENON.

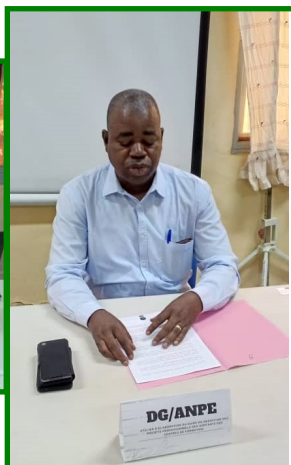
Avant de clore la séance, Monsieur Yakouba GUIGMA, Directeur Général, a adressé ses vœux les meilleurs pour l'année 2024 à l'ensemble du personnel et les a invités à plus de mobilisation pour les futurs challenges.

DCRP/ANPE

SORTANTS DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ANPE élabore un guide de rédaction des projets professionnels

Le Directeur Général de l'ANPE, Monsieur Yakouba GUIGMA a ouvert, le mardi 12 décembre 2023 à Ziniaré, l'atelier d'élaboration du guide de rédaction des projets professionnels des sortants des centres de formation.



La réalisation du de redaction des projets professionnels au profit des sortants des centres de formation professionnelle, aux dires du Directeur Général de l'ANPE, est indispensable au processus d'orientation des étudiants dans le cadre de l'opérationnalisation des bureaux Bilan de Compétences et Accompagnement (BCA).

Ainsi donc, il s'agit d'une opportunité pour l'Agence de pouvoir élaborer le document mais aussi de s'intéresser aux centres de formation professionnelle dans un contexte où l'efficacité externe desdits centres fait l'objet de plus en plus d'attention.

« Dans l'esprit de la réforme de l'ANPE, il s'agit de pouvoir réaffirmer une de ses positions centrales relatives à l'accompagnement post-formation des sortants des dispositifs de formation », a indiqué Monsieur Yakouba GUIGMA.

l'accompagnement des sortants des centres de formation répond à un besoin de pouvoir faciliter l'orientation de cette cible vers les opportunités qu'offre le marché du travail.

Les participants ont été invité par le Directeur Général à donner un contenu riche au guide de rédaction afin qu'il serve de référence nationale pour l'ensemble des centres de formation professionnelle.

DCRP/ANPE

Ainsi donc, le positionnement de l'ANPE dans

RENFORCEMENT DES COMPETENCES

L'ANPE renforce les compétences de ses agents sur le " le bilan et l'évaluation des compétences"

L'Agence Nationale Pour l'Emploi à travers la Direction des Ressources Humaines a organisé du 18 au 23 décembre 2023 à la Direction régionale de l'ANPE des Hauts-Bassins, un atelier de renforcement des capacités techniques des agents notamment des directeurs régionaux de l'Agence sur le concept de « Bilan et évaluation des compétences ».



Durant la formation, les participants seront outillés sur les différentes étapes de réalisation d'un bilan de compétences, de maîtriser l'évaluation d'un bilan de compétences, de s'approprier les techniques de construction d'une trajectoire individuelle d'insertion et d'outiller les participants sur le dispositif actuel du bilan de compétences en vigueur au Burkina Faso.



l'emploi d'assurer la gestion des bureaux « Bilan de Compétences et Accompagnement (BCA) » dans les institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche (IESR).



Les BCA étant des dispositifs d'information, d'identification des besoins, de conseil et d'accompagnement en matière d'orientation professionnelle et d'emploi mis en place au profit des étudiants.

Une dynamique guidée par la nécessité de réforme globale du système éducatif, d'une part et d'accompagnement des jeunes diplômés dans leur parcours d'insertion, d'autre part.

DCRP/ANPE

L'objectif est de mieux les outiller dans leur travail dans un contexte où l'ANPE a été chargé par le premier responsable du ministère en charge de

De nouveaux responsables installés dans leurs fonctions

Le mardi 17 octobre 2023 s'est tenue dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'ANPE, une cérémonie consacrée à l'installation des Conseillers du Directeur Général, de celui du Directeur du placement et de l'information conseil (DPIC) et enfin, de celui de Directeur de l'administration des finances (DAF).



Le Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) a procédé, le 22 septembre 2023, à la nomination par arrêté, de deux (02) Conseillers du Directeur Générale et d'un (01) Directeur du Placement et de l'Information Conseil. Aussi, le Conseil des ministres en sa séance du mercredi 11 octobre 2023, a procédé à la nomination d'un Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) au niveau de l'ANPE.

Suite à ces différentes nominations, l'ANPE a organisé en son sein, une cérémonie d'installations et de passation de services des nouveaux promus, le mardi 17 octobre 2023. C'est sous la présidence de monsieur Yakouba GUIGMA, Directeur Général de l'ANPE, que ladite cérémonie s'est tenue. Trois (03) actes majeurs ont marqué le cérémonial. Le premier a porté sur la passation de services entre les directeurs du Placement et de l'Information Conseil (DPIC) sortant, monsieur Richard BATIONO et celui entrant, monsieur Karim SANON. Le deuxième acte a

porté sur l'installation dans leurs fonctions administratives de deux (02) Conseillers du Directeur Général. Il s'agit de messieurs Richard BATIONO et Allassani COULIBALY.



Le dernier acte a consisté à la passation de services entre le Directeur de l'Administration des Finances (DAF), sortant monsieur Germain BESSIN et celui entrant, monsieur Adama TRAORE.

« Je voudrais adresser mes remerciements et toutes mes félicitations et, encouragements aux Directeurs sortants pour le travail qu'ils ont abattu...Quant aux Conseillers installés et aux Directeurs entrés, je vous adresse mes vives félicitations et mes vœux de succès. La nomination des Conseillers viendra soulager un tant soit peu le Secrétariat Général dans certaines tâches et à cet effet, je vous invite à un engagement sans faille dans la réussite des missions de l'ANPE et dans l'exécution avec professionnalisme des tâches à vous confier », affirmé le Directeur Général, monsieur Yakouba GUIGMA.

DCRP/ANPE

PASSATION DE CHARGES A LA DIRECTION REGIONALE DE L'ANPE DES CASCADES

Après presque six (06) années passées à la tête de la Direction régionale de l'ANPE des Cascades, M. Karim SANON a passé le témoin, le jeudi 26 octobre 2023, à M. Lohoun KONATE.



Présidée par le Haut-Commissaire de la Comoé, représentant le Gouverneur de la région des Cascades, Hamidou Idrissa MASSA, la cérémonie qui s'est déroulée dans la salle de conférence du Gouvernorat a connu la participation des corps constitués, des autorités administratives de la région, du personnel de l'ANPE des Cascades ainsi qu'une délégation de la Direction générale de l'ANPE conduite par M. Pierre Marie GUIBILA, Directeur des Ressources Humaines, représentant le Directeur Général de l'ANPE.

Dans son allocution, M. SANON a fait un bilan sommaire des résultats atteints au cours de son passage à la tête de la Direction régionale. M. SANON n'a pas manqué d'adresser des mots de remerciements à certains responsables de la région, à l'endroit des responsables administratifs et des projets et programmes, sans oublier les autorités coutumières, religieuses, militaires et paramilitaires, tout comme aux professionnels des médias. Les premiers mots du Directeur régional entré, M. Lohoun KONATE, ont été des remerciements à l'endroit du Directeur Général de l'ANPE pour le choix porté en sa

personne pour poursuivre les œuvres de ses prédécesseurs. Il s'est dit conscient des responsabilités qui sont les siennes et à rassurer de son engagement pour offrir des services de qualité aux usagers de l'Agence, dans une synergie d'actions avec ses collaborateurs d'une part et les autorités administratives, militaires et paramilitaires d'autre part. A l'endroit de son prédécesseur, appelé à d'autres fonctions, il a eu des mots de félicitations pour les résultats engrangés, tout en rassurant de poursuivre les chantiers entamés et consolider les acquis.

M. Hamidou Idrissa MASSA, Haut-Commissaire de la Comoé, représentant le Gouverneur de la région des Cascades, a adressé ses félicitations pour la conduite de sa mission, a traduit toute la gratitude de la franche jeunesse de la région et ses encouragements à M. SANON qui est appelé à servir à la Direction Générale de l'ANPE en tant que Directeur du Placement et de l'Information Conseil. Au nouveau Directeur régional, tout en lui souhaitant la bienvenue, il lui a été adressé des vœux de plein succès dans ses nouvelles missions.



DCRP/ANPE

NOTRE PORTRAIT DU TRIMESTRE

Notre portrait du trimestre est consacré à madame SAGNON née SAGNON Adèle Foulératou, agent à la Direction régionale des Cascades (Banfora) de l'ANPE



N°2021-045/MJEE/CAB portant attribution, organisation et fonctionnement de l'ANPE, j'ai été nommée chef de Service du Placement et de l'Information Conseil (SPIC) de l'ANPE des Cascades.

En tant que chef de service SPIC j'exécute les missions entre autres de l'accueil, l'information et l'orientation des usagers sur l'ensemble des prestations offertes par l'ANPE; de l'enregistrer les demandeurs d'emploi, d'aider les travailleurs à trouver un emploi convenable et les employeurs à recruter les travailleurs qui conviennent aux besoins des entreprises, de faire la prospection auprès des entreprises pour obtenir des offres d'emploi, des offres de stages et des besoins de formation des entreprises.

Les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre fonction se résument pour l'essentiel à l'insuffisance de ressources humaines au sein de la direction régionale. Comment nous surmontons cette difficulté ? En s'organisant, en travaillant souvent sous pression et en développant des initiatives pour la bonne marche de la direction.

Notre souhaite pour les cinq (05) années à venir pour l'ANPE est que la mise en place du Plan Stratégique de Développement (PSD) soit le départ d'une véritable émergence de l'ANPE sur le plan national et international.

DCRP/ANPE

Je me nomme SAGNON née SAGNON Adèle Foulératou, Agent à la Direction Régionale de l'ANPE des Cascades/Banfora.

J'ai été recrutée en 2005 par l'Agence Nationale Pour l'Emploi et affectée à la DR/Cascades comme agent. De 2005 à 2015, je m'occupais de l'accueil, de l'inscription de l'appui conseil et orientation des demandeurs d'emploi, de l'établissement des cartes de travail, de la délivrance des attestations de soumission, de l'enregistrement des déclarations d'établissement, de la surveillance des tests de recrutement, de l'assistance des sorties de prospection au niveau du Bureau Régional de l'Emploi (BRE). De 2015 à 2018, avec l'affectation de mon chef BRE en 2015, en plus des activités citées ci-dessus, j'assurais par intérim ce poste et je m'occupais du placement des stagiaires dans les entreprises.

En août 2018, j'ai été nommée chef BRE de l'ANPE des Cascades, à ce titre en tant que chef de service, j'assurais la coordination des missions assignées aux BRE de 2018 à 2023. De 2023 à nos jours à la faveur des réformes de l'ANPE et suivant ARRETE

PORTFOLIO

2^{ème} Assemblée Générale du personnel de l'ANPE







Vous souhaitez bénéficier de:

- FORMATION AUX TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI
- FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT
- APPUI À L'ÉLABORATION DE PROJETS D'AUTO-EMPLOI (PLAN D'AFFAIRES)
- CONSEILS ET ORIENTATION PERSONNALISÉS ...

PRENEZ ATTACHE AVEC LES 13 DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ANPE SELON VOTRE RÉGION D'HABITATION

- Direction régionale ANPE Boucle du Mouhoun à Dédougou
- Direction régionale ANPE Cascades à Banfora
- Direction régionale ANPE Centre à Ouagadougou
- Direction régionale ANPE Centre-Est à Tenkodogo
- Direction régionale ANPE Centre-Nord à Kaya
- Direction régionale ANPE Centre-Ouest à Koudougou
- Direction régionale ANPE Centre-Sud à Manga
- Direction régionale ANPE Est à Fada N'Gourma
- Direction régionale ANPE Hauts-Bassins à Bobo-Dioulasso
- Direction régionale ANPE Nord à Ouahigouya
- Direction régionale ANPE Plateau Central à Ziniaré
- Direction régionale ANPE Sahel à Dori
- Direction régionale ANPE Sud-Ouest à Gaoua

Direction Générale sise à la Cité An 3
rue Begnon Damien KONE
01 BP 521 Ouagadougou 01
(+226) 25 30 77 40/54 - 78 98 43 40

 **ANPE_Burkina_Faso**
Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso
 anpeburkina2022@gmail.com



La référence pour les besoins en emploi

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

**Adresse (Direction Générale) : Rue Begnon Damien KONE- Cité AN III,
secteur N°3- 01 BP 521 Ouagadougou 01- Burkina Faso**

Tél: (+226) 25 30 77 40 / 45

Mail: anpeburkina2022@gmail.com

Site web: www.anpe.gov.bf

Facebook / Youtube : Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso